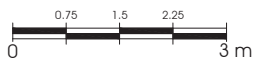
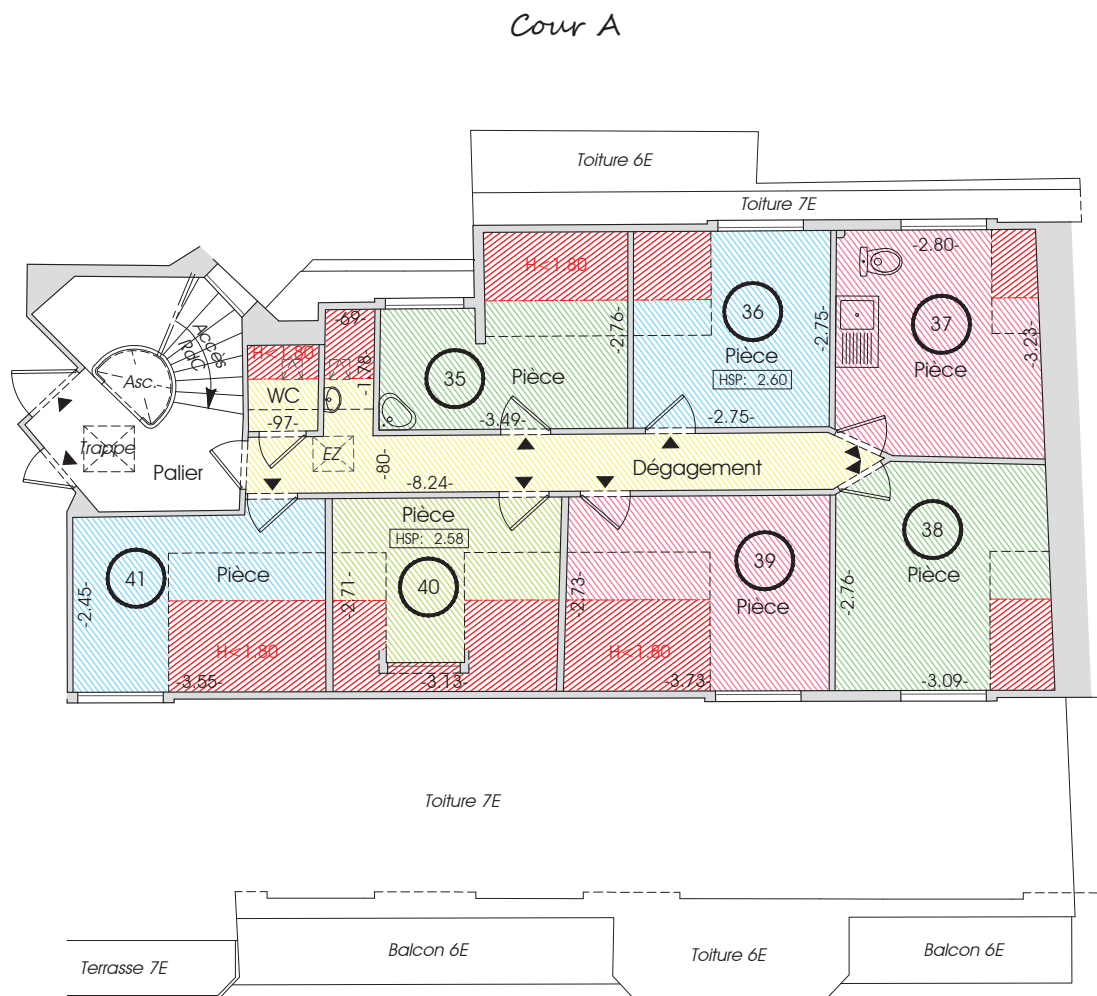


8^{ème} étage - "bâtiment A"
Lot 35 à 41



Lot 35 à 41	
Désignation	Superficie privative
Lot n° 35 - Pièce	6.0 m ²
Lot n° 36 - Pièce	6.6 m ²
Lot n° 37 - Pièce	8.4 m ²
Lot n° 38 - Pièce	8.3 m ²
Lot n° 39 - Pièce	7.5 m ²
Lot n° 40 - Pièce	5.6 m ²
Lot n° 41 - Pièce	6.2 m ²
Dégagement / WC	8.1 m ²
TOTAL	56.7 m²

Surfaces annexes - H ≤ 1.80m	
Lot n° 35 - Pièce	1.9 m ²
Lot n° 36 - Pièce	1.0 m ²
Lot n° 37 - Pièce	0.6 m ²
Lot n° 38 - Pièce	1.1 m ²
Lot n° 39 - Pièce	2.6 m ²
Lot n° 40 - Pièce	3.1 m ²
Lot n° 41 - Pièce	2.8 m ²
Dégagement / WC	1.2 m ²
TOTAL	14.3 m²

Décret n° 97-532 du 23 mai 1997 :
 Art. 4-1 : La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965 est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages de escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.
 Art. 4-2 : Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Légende	
HSP	Hauteur sous plafond
SaB	Salle de bains
Dgt	Dégagement
	Placard

Rue de Palestine

Immeuble sis à :
PARIS (75019)
4, rue de Palestine
Référence cadastrale :
Section : EA
N° de parcelle : 72

PLAN DE VENTE



Société de Géomètres-Experts
25, rue des Belles Feuilles
75116 PARIS

☎ +33 (0) 1 84 17 70 00
 📠 +33 (0) 1 84 17 70 70
 ✉ contact@arcedge.fr

Dossier n° A2021102	Date de mesurage : Février 2021
Echelle : 1/75 ^{ème}	Date d'édition : 14 septembre 2021